

Je sais bien
leur
Aurevoir!

Rapport financier 1997

Swisscom

Sommaire

1	Chiffres-clés
3	Commentaire des résultats du groupe
13	Comptes consolidés
14	Rapport des auditeurs indépendants
15	Compte de résultat consolidé
16	Bilan consolidé
17	Tableau de financement consolidé
19	Tableau consolidé de la variation des fonds propres
20	Annexe aux comptes consolidés
41	Bilan de Swisscom SA (société-mère)
42	Rapport de l'organe de révision
43	Bilan d'ouverture de la société-mère
44	Annexe au bilan d'ouverture de la société-mère

Edition

Chiffres-clés

(en millions de CHF sauf indication contraire)

	1995	1996	1997
Chiffre d'affaires net	9 515	9 532	9 842
Bénéfice d'exploitation avant charges de restructuration	3 047	2 505	2 040
Charges de restructuration	-	-	(1 726)
Bénéfice d'exploitation	3 047	2 505	314
Bénéfice (perte) net(te)	2 415	1 830	(415)
Nombre d'employés en fin d'exercice (équivalent plein temps)	20 557	21 951	22 170
Nombre d'employés moyen (équivalent plein temps)	20 219	21 311	22 145
Total de l'actif	15 291	16 010	15 473
Fonds étrangers soumis à intérêts	9 331	9 111	7 378
Fonds propres	(1 394)	(84)	1 230
Investissements en immobilisations corporelles	2 173	2 278	2 374
Liquidités nettes provenant de l'exploitation, avant contribution spéciale au fonds de prévoyance	4 674	4 115	3 435
Contribution spéciale au fonds de prévoyance	-	-	(2 100)
Liquidités nettes provenant de l'exploitation	4 674	4 115	1 335
Liquidités nettes utilisées pour les opérations d'investissement	(3 154)	(2 799)	(2 477)
Cash flow libre	1 520	1 316	(1 142)
Nombre de raccordements fixes (fin de l'exercice, en milliers)	4 480	4 571	4 688
Nombre d'abonnés (fin de l'exercice, en milliers):			
Abonnés au service de téléphonie mobile	447	663	1 044
Abonnés à Internet «the blue window»	-	14	71

Principes comptables

Les données financières ci-dessus ont été établies conformément aux normes IAS (International Accounting Standards).

Commentaire des résultats du groupe

Année de transition

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur les télécommunications, le 1^{er} janvier 1998, le marché suisse des télécommunications est entièrement libéralisé. Cette loi prévoit en particulier que dans les segments de marché où elle occupe une position dominante, Swisscom doit permettre aux autres opérateurs de se connecter à son réseau de transmission à des prix alignés sur les coûts. De plus, dans le domaine de la téléphonie mobile, deux licences nationales supplémentaires ont été octroyées à des concurrents de Swisscom, leur donnant le droit d'utiliser des fréquences de radio-communication à partir du 1^{er} octobre 1998.

Afin de relever avec succès le défi que représente pour elle ce nouvel environnement concurrentiel, Swisscom a procédé en 1997 à un certain nombre de changements tant organisationnels que stratégiques. C'est ainsi que le projet en cours «Change Telecom» a déjà abouti à une réorganisation en profondeur de l'entreprise, avec pour objectifs de la rapprocher de la clientèle, de décentraliser les prises de décisions et d'accroître la responsabilité des collaborateurs. Swisscom a également pris un certain nombre d'initiatives stratégiques visant à augmenter son chiffre d'affaires, son cash flow et son résultat et, par conséquent, à générer une plus-value pour ses actionnaires. Quelques-unes de ces initiatives sont à l'origine des importantes charges de restructuration enregistrées en 1997.

Au mois d'août 1997, dans la perspective de son imminente séparation de La Poste et de sa transformation en une société indépendante, Swisscom a mis en place une nouvelle structure tarifaire avec pour résultat une baisse d'environ 20% du prix moyen des appels téléphoniques nationaux.

De plus, dans un souci de transparence et dans le but d'améliorer la présentation des états financiers de l'entreprise, la direction a décidé d'adopter les normes comptables internationales IAS (International Accounting Standards). Afin de se conformer à ces normes, elle a donc réédité les rapports financiers des trois derniers exercices, couvrant une période arrêtée au 31 décembre 1997.

Séparation des PTT suisses entre Swisscom et La Poste et transformation de Swisscom en société anonyme

Le 1^{er} janvier 1998, Swisscom et La Poste ont été séparées en deux organisations totalement indépendantes, la première acquérant par la même occasion le statut de société anonyme. La séparation et l'adoption de ce nouveau statut ont entraîné plusieurs changements importants, notamment du point de vue financier.

Distributions de bénéfices

En 1997 ainsi qu'au cours des années précédentes, Swisscom a distribué des bénéfices considérables aux PTT suisses et à la Confédération suisse (Confédération), avec pour résultat un niveau relativement élevé de fonds étrangers et un niveau relativement faible de fonds propres.

Financement

Lorsqu'elle faisait partie des PTT suisses, Swisscom pouvait généralement compter sur des prêts octroyés par la Trésorerie centrale des PTT pour couvrir ses besoins financiers. A l'avenir, Swisscom se financera par ses propres moyens.

Impôts sur le bénéfice

Avant le 1^{er} janvier 1998, Swisscom était exemptée des impôts sur le bénéfice et des autres impôts généralement perçus auprès des sociétés suisses, à l'exception de la TVA. Comme le prévoit la loi sur l'entreprise de télécommunication (LET), Swisscom SA est désormais assujettie à ces impôts.

Direction

En vue de la libéralisation du marché, Swisscom a nommé aux postes-clés de l'entreprise un certain nombre de dirigeants aux compétences confirmées et forts d'une expérience acquise sur le marché libre. En outre, comme prévu par la LET, un conseil

d'administration est entré en fonction le 1^{er} janvier 1998. Les membres initiaux de ce conseil ont été nommés par le Conseil fédéral et sont en majorité des dirigeants d'entreprises jouissant d'une solide expérience professionnelle dans le secteur privé. Dans ses objectifs stratégiques à long terme pour Swisscom, le Conseil fédéral a reconnu l'autonomie de Swisscom en tant qu'entreprise ainsi que la liberté de décision de son conseil d'administration.

Capitalisation initiale et financement du fonds de prévoyance

En relation avec la séparation entre Swisscom et les PTT suisses, certaines opérations ont été effectuées afin, d'une part, de doter Swisscom d'une structure de capital répondant aux besoins d'une entreprise indépendante et, d'autre part, de financer son découvert auprès du fonds de prévoyance, arrêté au 31 décembre 1997 et calculé selon les dispositions en la matière de la législation suisse.

Ainsi, le 31 décembre 1997, la Confédération a octroyé à Swisscom un prêt de CHF 3,5 milliards afin d'assurer sa capitalisation initiale en tant que société anonyme. De ce montant, CHF 3,2 milliards ont été simultanément convertis en fonds propres.

De plus, à cette même date, Swisscom a repris la responsabilité d'assurer la prévoyance professionnelle de son personnel dans le cadre du plan de prévoyance existant, qui est financé selon le système de la primauté des prestations. En vertu du droit suisse, les engagements de Swisscom envers le fonds de prévoyance présentaient alors un découvert de CHF 2,25 milliards. Afin de réduire ce découvert, Swisscom a versé au fonds de prévoyance une contribution spéciale de CHF 2,1 milliards, financée par le prêt de CHF 3,5 milliards de la Confédération. Le solde de ce prêt, à savoir CHF 1,4 milliard, a été utilisé par Swisscom pour réduire ses engagements financiers envers la Trésorerie centrale des PTT. En mars 1998, Swisscom a réglé le solde de son découvert auprès du fonds de prévoyance, soit CHF 151 millions. Le financement des prestations de retraite des employés de Swisscom, calculé selon la législation suisse, est ainsi entièrement assuré.

Le 31 décembre 1997, avant le versement de la contribution spéciale, le découvert calculé selon les normes IAS – dont les exigences diffèrent de celles du droit suisse – était de CHF 3,17 milliards. A cette date, la différence de CHF 1071 millions se reflète donc dans les engagements pour pensions figurant dans les comptes consolidés de Swisscom.

La Confédération a fourni à Swisscom des garanties la protégeant contre d'éventuelles pertes résultant de la livraison de données erronées par le fonds de prévoyance pour le calcul des engagements pour pensions au 31 décembre 1997. Swisscom envisage cependant de créer sa propre institution de prévoyance, au plus tard pour le 31 décembre 2000. Lorsque cette institution sera créée, les garanties de la Confédération deviendront caduques.

Les mesures présentées ci-dessus ne sont que les premières à avoir été prises pour doter l'entreprise de finances saines et conformes à son nouveau statut. Swisscom a l'intention d'améliorer ultérieurement la structure de son capital par les moyens que lui fournira l'introduction en Bourse qu'elle prévoit.

Résultats de l'exploitation

Chiffre d'affaires net

en millions de CHF	1995	1996	1997
Téléphonie fixe	7 162	6 881	6 668
Communication mobile	637	932	1 371
Transmission de données et multimédia	746	762	824
Services opérateurs (carrier services)	728	719	697
Autres produits	242	238	282
Total du chiffre d'affaires net	9 515	9 532	9 842

Commentaire des résultats du groupe (suite)

En 1997, le chiffre d'affaires net s'est accru de 3,3% par rapport à 1996, contre une augmentation de 0,2% entre 1995 et 1996. Au cours de cette période, la croissance du chiffre d'affaires des services de communication mobile ainsi que des services de transmission de données et multimédia a largement compensé le recul accusé par les produits de la téléphonie fixe à la suite de réductions tarifaires.

Les produits de Swisscom, en particulier ceux résultant des services de raccordement et des communications téléphoniques, sont influencés par la situation économique prévalant en Suisse. De 1995 à 1997, cette situation s'est certes améliorée, mais elle reste encore incertaine. Le produit intérieur brut a en effet baissé de 0,3% en 1996 et a augmenté de 0,7% en 1997.

En 1997, les produits de la **téléphonie fixe** ont diminué de 3,1% par rapport à 1996, alors qu'en 1996, le recul par rapport à l'année précédente avait atteint 3,9%. Ces baisses répétées résultent principalement d'importantes réductions des tarifs des appels nationaux en 1997 et des appels internationaux en 1996. Elles ont été en partie compensées par l'augmentation des produits des services à valeur ajoutée, laquelle témoigne de l'accroissement constant du trafic généré par les utilisateurs de services on-line. L'augmentation du trafic national qui a suivi la baisse des tarifs du mois d'août 1997 s'explique par le principe d'élasticité de l'offre et de la demande.

Le marché de la **communication mobile** a connu une forte croissance au cours de ces dernières années et, à la fin de 1997, le taux de pénétration des services de communication mobile était de 14,7%. En 1997, les produits de la communication mobile ont augmenté de 47,1% par rapport à l'année précédente, alors qu'en 1996, l'augmentation par rapport à 1995 avait atteint 46,3%. La forte progression observée au cours de ces deux années s'explique essentiellement par la croissance constante du nombre d'utilisateurs du service de téléphonie mobile numérique Natel D. Il convient toutefois de relever que cette croissance résulte en partie de la «migration» des utilisateurs du service de téléphonie mobile analogique Natel C vers le service Natel D. Swisscom est en effet en train d'inciter ses clients à passer au service Natel D avant la suppression graduelle du service Natel C.

En 1997, les produits des **services de transmission de données et multimédia** ont augmenté de 8,1% par rapport à 1996, alors que leur progression entre 1995 et 1996 avait été de 2,1%. Cette croissance peut être attribuée, pour l'essentiel, à l'augmentation de la demande de circuits loués, découlant notamment du développement des activités d'autres prestataires de services depuis 1996, ainsi qu'à la croissance des produits du service Internet «the blue window».

En 1997, les produits des **services opérateurs (carrier services)** ont diminué de 3,1% par rapport à 1996, alors qu'en 1996 la diminution par rapport à 1995 avait été de 1,2%. La baisse des prix facturés par Swisscom aux opérateurs internationaux pour les appels à destination de la Suisse n'est pas étrangère à la diminution enregistrée en 1997.

	1995	1996	1997
en millions de CHF			
Total des charges d'exploitation			
Achats de biens et services	1 351	1 389	1 666
Charges de personnel	2 154	2 348	2 584
Autres charges d'exploitation	1 557	1 881	2 090
Amortissements	1 751	1 727	1 739
Charges de restructuration	-	-	1 726
Total des charges d'exploitation	6 813	7 345	9 805

En 1997, abstraction faite des charges de restructuration, le total des charges d'exploitation a augmenté de 10% par rapport à 1996, alors que cette année-là,

L'augmentation par rapport à 1995 avait été de 7,8%. Exprimées en pour-cent du chiffre d'affaires net, les charges d'exploitation ont atteint 82,1% en 1997, contre 77,1% en 1996 et 71,6% en 1995. La progression des charges de personnel est l'un des facteurs qui a contribué à cette augmentation des charges d'exploitation au cours des années sous revue; pour le reste, l'accroissement enregistré en 1997 s'explique également en grande partie par une hausse des achats de biens et services et celui de 1996 par l'augmentation des autres charges d'exploitation.

Achats de biens et services

En 1997, les achats de biens et services ont augmenté de 19,9% par rapport à l'année précédente, alors qu'en 1996, la hausse par rapport à 1995 s'était établie à 2,8%. Cette évolution résulte de plusieurs facteurs, y compris une augmentation du trafic sortant à destination de l'étranger pour la téléphonie fixe et une augmentation du trafic d'itinérance (roaming) pour la téléphonie mobile. Il résulte de ces augmentations une progression des montants payés aux opérateurs étrangers pour l'utilisation de leurs services. Parmi les autres facteurs d'augmentation, on trouve non seulement les dépenses consenties à l'occasion de l'adoption du nom de Swisscom au mois d'octobre 1997 et de la campagne de promotion de la nouvelle image qui a suivi, mais aussi la croissance des achats de biens destinés à des secteurs en plein essor, tels que les équipements de communication mobile et les kits de raccordement au service Internet «the blue window».

Charges de personnel et effectif

	1995	1996	1997
Nombre d'employés en fin d'exercice (équivalent plein temps)	20 557	21 951	22 170
Nombre d'employés moyen (équivalent plein temps)	20 219	21 311	22 145

L'augmentation de l'effectif du personnel dès 1995 résulte pour l'essentiel de la restructuration qui a accompagné la séparation de Swisscom et des PTT suisses. En 1996, 740 employés des PTT, principalement des services informatiques et des services d'entretien des véhicules, ont été transférés à Swisscom. Un second transfert de 65 personnes a eu lieu en 1997. Au-delà de ces transferts, l'augmentation de l'effectif s'explique également par les besoins accrus des secteurs en pleine expansion, tels que les services de téléphonie mobile, les services de transmission de données et multimédia, ainsi que les services à la clientèle.

En 1997, les charges de personnel ont augmenté de 10,1% par rapport à l'exercice précédent, alors qu'en 1996, l'augmentation par rapport à 1995 s'était élevée à 9,0%. La hausse est attribuable à la croissance du nombre moyen d'employés, à la hausse des dépenses occasionnées par le programme de retraite anticipée en cours de réalisation, ainsi qu'à celle des montants affectés à la rétribution des heures supplémentaires. Au cours des trois dernières années, Swisscom a activement encouragé les départs à la retraite anticipée.

Autres charges d'exploitation

En 1997, les autres charges d'exploitation ont augmenté de 11,1% par rapport à 1996, alors qu'en 1996 la hausse par rapport à 1995 avait atteint 20,8%. Une grande part de cette importante augmentation des autres charges d'exploitation résulte des projets mis sur pied pour préparer Swisscom à la libéralisation du marché et visant, par exemple, à améliorer les systèmes d'information ou à dynamiser les services de réparation et de maintenance.

Amortissements

Les charges pour amortissements de Swisscom n'ont pratiquement pas varié au cours de la période de 1995 à 1997. Elles reflètent les importants investissements

Commentaire des résultats du groupe (suite)

consentis les années précédentes, lesquels ont permis de mettre en place un réseau fixe d'avant-garde.

Charges de restructuration

en millions de CHF

1997

Charges de restructuration concernant le personnel	1 326
Amortissements spéciaux sur immobilisations	316
Charges de restructuration diverses	84
Total des charges de restructuration	1 726

En relation avec la préparation de son entrée sur le marché libéralisé, Swisscom a mené une étude à l'échelle de l'entreprise afin de déterminer quel devait être l'effectif du personnel qui allait lui permettre d'opérer avec succès dans son nouvel environnement concurrentiel. Les résultats de cette étude ont révélé que, dans l'ensemble, le personnel était en surnombre. Afin de réduire son effectif total, Swisscom a donc proposé, au cours du quatrième trimestre de 1997, la retraite anticipée à tous les employés âgés d'au moins 55 ans. Parmi ceux-ci, 2840 ont formellement accepté l'offre: 550 ont déjà pris leur retraite en 1997, 1100 doivent le faire en 1998 et les autres départs sont prévus pour les années 1999 et 2000. Les engagements qui découlent de la mise en œuvre de ce programme de retraites anticipées, à savoir les prestations de retraite anticipée, ont été estimés à CHF 1206 millions, montant que Swisscom a enregistré comme charges de restructuration en 1997. Aucune indemnité de départ ni aucun autre dédommagement ne seront payés dans le cadre du programme de retraites anticipées, qui devrait permettre à Swisscom de réduire ses charges de personnel à partir de 1999.

En outre, Swisscom a adopté un plan visant à externaliser l'essentiel des services de nettoyage et de conciergerie, qui occupent 1620 personnes à plein temps ou à temps partiel. Pour assurer la réalisation de ce plan, elle a porté en compte CHF 120 millions au titre de charges de restructuration. Swisscom attend de l'outsourcing de ces services une réduction de ses charges courantes.

En 1997, Swisscom a comptabilisé des amortissements spéciaux sur immobilisations corporelles pour un montant total de CHF 316 millions. Compte tenu de la redistribution des fréquences de radiocommunication entre concurrents prévue par la loi sur les télécommunications, Swisscom a décidé de mettre hors service son réseau de téléphonie mobile analogique Natel C au plus tard à la fin de l'an 2000. Cette décision a entraîné des amortissements spéciaux sur immobilisations corporelles d'un montant de CHF 140 millions. En outre, Swisscom a enregistré CHF 176 millions d'amortissements spéciaux sur des actifs qui ont perdu de la valeur ou qui sont employés pour des activités destinées à être abandonnées.

Swisscom, enfin, a porté en compte des charges de restructuration diverses pour un montant de CHF 84 millions concernant l'abandon de certaines activités ainsi que la rationalisation de plusieurs services et opérations. La plupart des paiements relatifs à ces charges de restructuration sont prévus pour les années 1998 et 1999.

Bénéfice d'exploitation

En 1997, le bénéfice d'exploitation de Swisscom s'est élevé à CHF 314 millions contre CHF 2505 millions en 1996. Abstraction faite des charges de restructuration portées en compte en 1997, le bénéfice d'exploitation de l'exercice 1997 a reculé de 18,6% par rapport à 1996 pour atteindre CHF 2040 millions. En 1996, le bénéfice d'exploitation avait baissé de 17,8% à CHF 2505 millions contre CHF 3047 millions en 1995. La diminution du bénéfice d'exploitation au cours de la période sous revue est la conséquence d'une augmentation des charges d'exploitation et, partant, d'une diminution de la marge bénéficiaire, plus particulièrement dans le domaine de la téléphonie fixe.

Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts ont baissé suite à la diminution des engagements financiers soumis à intérêts et à la réduction du taux d'intérêt moyen de 5,9% en 1995 à 5,1% en 1996 et à 4,4% en 1997.

Part à la perte nette des sociétés associées

La part à la perte nette des sociétés associées a été de CHF 325 millions en 1997 contre CHF 213 millions en 1996 et CHF 103 millions en 1995. Cette augmentation reflète essentiellement la part proportionnelle de Swisscom aux pertes des sociétés associées, ainsi que l'amortissement du goodwill sur des nouvelles participations acquises par Swisscom en 1996 en Malaisie et en Inde dans des opérateurs de communication mobile encore en phase de démarrage.

Fonds de roulement net

Au 31 décembre 1997, le fonds de roulement net de Swisscom était nettement insuffisant. Cela est dû au fait qu'à cette date, la société avait enregistré des charges de restructuration pour un montant de CHF 1726 millions, dont une partie considérable devrait échoir en 1998. Comme c'est le cas pour de nombreuses entreprises internationales de télécommunication, les engagements à court terme de Swisscom dépassent ses actifs circulants. Swisscom estime toutefois que cette situation n'entraîne aucun risque de liquidité, étant donné que ses investissements en immobilisations corporelles peuvent être différés à tout instant si les liquidités venaient à faire défaut. Par ailleurs Swisscom a accès à des lignes de crédit non confirmées lui garantissant une source supplémentaire de liquidités en cas de nécessité.

Liquidités et ressources financières

Liquidités

Les liquidités de Swisscom proviennent principalement de l'exploitation. Par rapport à 1996, la diminution substantielle des liquidités nettes provenant de l'exploitation en 1997 est principalement due à la contribution unique de CHF 2,1 milliards que Swisscom a versée au fonds de prévoyance à la fin de l'année. Abstraction faite de cette contribution unique, les liquidités nettes provenant de l'exploitation ont diminué de CHF 680 millions, ce qui représente une baisse de 16,5% par rapport à 1996. Les causes principales de cette diminution ont été une plus forte augmentation des créances résultant de livraisons et prestations, une diminution des engagements résultant de livraisons et prestations (alors que ceux-ci avaient augmenté en 1996), ainsi qu'une augmentation des charges d'exploitation payées en 1997.

Le prêt de CHF 3,5 milliards octroyé par la Confédération le 31 décembre 1997 représente la principale opération de financement réalisée par Swisscom cette année-là. Rappelons que ce prêt a été accordé pour assurer la capitalisation initiale de Swisscom en vue de sa transformation en société anonyme. En 1995 et 1996, les activités de financement de Swisscom se sont limitées à des remboursements d'emprunts et à des distributions de bénéfices aux PTT et à la Confédération au moyen de liquidités nettes provenant de l'exploitation.

Les liquidités de Swisscom ont diminué de CHF 902 millions au 31 décembre 1995 à CHF 685 millions au 31 décembre 1996 et à CHF 256 millions au 31 décembre 1997, suite aux efforts de la direction pour réduire le niveau des disponibilités.

Ressources financières

Les engagements financiers soumis à intérêts ont diminué d'environ CHF 1,7 milliard en 1997. Cette diminution est principalement due à la réduction de CHF 1,4 milliard des engagements financiers envers la Trésorerie centrale des PTT, rendue possible grâce au prêt octroyé par la Confédération pour la capitalisation initiale de Swisscom.

A l'avenir, Swisscom estime être en mesure d'honorer ses engagements financiers, y compris le remboursement de ses engagements financiers résiduels envers La Poste et la Confédération, grâce aux fonds provenant de l'exploitation ainsi qu'au moyen d'emprunts sur le marché des capitaux ou de prêts bancaires.

Commentaire des résultats du groupe (suite)

Selon la LET, la Confédération est autorisée, pendant une période transitoire définie, à octroyer d'autres prêts à Swisscom. Les deux partenaires ont néanmoins convenu que, le cas échéant, ces prêts devront respecter les conditions du marché et devront être remboursés avant le 31 décembre 2003.

Immobilisations corporelles et participations

Immobilisations corporelles

En 1997, les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont accrues de 4,2% par rapport à 1996, à la suite notamment de l'augmentation des investissements consentis pour étendre le réseau de téléphonie mobile Natel D et pour en accroître la capacité. Cette hausse a partiellement été compensée par la réduction des investissements dans le réseau fixe. Swisscom envisage de continuer à investir dans les nouvelles technologies, mais ne songe pas à appliquer de telles technologies à l'ensemble de son réseau tant que cela ne se justifiera pas clairement du point de vue commercial. Swisscom estime en outre être en mesure de réduire encore ses investissements dans le réseau fixe à l'avenir. Swisscom a également l'intention de poursuivre ses investissements dans des infrastructures de communication mobile afin de maintenir la qualité du service et d'être en mesure de répondre à la demande croissante du marché.

Participations

En 1997, les CHF 221 millions investis dans des participations ont principalement permis d'augmenter le capital d'Unisource, d'acquérir des actions supplémentaires de Mutiara afin d'y conserver la même quote-part et de prendre une participation de 50% dans tesion.

Pour ce qui est de 1996, le montant investi de CHF 771 millions a été consacré à des augmentations du capital d'Unisource, à une prise de participation de 30% dans Mutiara et à une prise de participation de 33% dans Sterling Cellular, détenue par l'intermédiaire de Mobilvest. De plus, les CHF 47 millions investis dans d'autres participations ont permis d'accroître les parts détenues dans Infonet Services Corporation ainsi que dans plusieurs sociétés d'exploitation de satellites.

Le défi le plus important que doit relever Swisscom consiste à maintenir sa position de leader sur le marché libéralisé. Swisscom s'attend à ce que la libre concurrence stimule la demande générale de services de télécommunication, notamment dans le marché de la téléphonie mobile. Dans ce contexte, elle a l'intention d'exploiter tous ses atouts en se positionnant comme un fournisseur global et novateur de produits et services de télécommunication de haute qualité, orienté vers la clientèle.

Le principal effort de Swisscom porte donc actuellement sur le maintien de sa position de leader sur le marché national, sur la réalisation d'une croissance durable de son chiffre d'affaires et sur l'amélioration de sa structure de coûts. Swisscom a adopté un certain nombre d'initiatives stratégiques destinées à lui permettre d'atteindre ces objectifs et de générer une plus-value pour ses actionnaires.

La direction s'attend ainsi à ce que l'introduction de processus d'approvisionnement plus efficaces permette de rationaliser les dépenses liées à l'acquisition de marchandises. En tant qu'exportateur net de communications internationales, Swisscom prévoit par ailleurs de bénéficier d'une future diminution des tarifs des règlements des comptes internationaux de télécommunication. Le programme spécial de retraites anticipées introduit en 1997 devrait entraîner en outre une réduction des charges de personnel à partir de 1999, il en va de même pour l'externalisation des services de nettoyage et de conciergerie qui devrait permettre à Swisscom de réduire ses charges courantes. D'autres mesures sont à l'étude pour diminuer encore les charges d'exploitation. Les domaines spécifiques dans lesquels Swisscom envisage d'introduire de nouvelles mesures d'économie incluent la maintenance du réseau et des biens immobiliers.

La stratégie récemment adoptée consistant à soumettre la planification et le développement du réseau à une approche strictement orientée vers le marché devrait permettre de réduire les investissements consacrés au réseau fixe. Swisscom a également corrigé sa stratégie immobilière dans un même esprit. Compte tenu des investissements déjà effectués ou en cours, elle ne prépare aucun nouveau projet de construction d'envergure; à l'avenir, elle estime même être en mesure de réduire ses investissements immobiliers.

En conclusion, il ne fait aucun doute pour la direction que la solide position de l'entreprise sur le marché, les nombreuses mesures déjà mises en œuvre et le potentiel d'optimisation encore disponible permettront d'améliorer le rendement de Swisscom au cours des prochaines années.

Rapport des auditeurs indépendants

A l'actionnaire et au
Conseil d'administration
de Swisscom SA
Berne

Nous avons vérifié les bilans consolidés ci-joints de Swisscom SA et de ses filiales (ainsi que de l'entreprise qui l'a précédée, Swiss Telecom PTT) («Swisscom») aux 31 décembre 1997, 1996 et 1995 ainsi que les comptes de résultat consolidés, tableaux de financement consolidés et tableaux consolidés de la variation des fonds propres y relatifs pour chacun des trois exercices de la période arrêtée au 31 décembre 1997 (pages 15 à 39), tous exprimés en francs suisses.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle de la situation financière consolidée de Swisscom aux 31 décembre 1997, 1996 et 1995 ainsi que des résultats d'exploitation et flux de fonds de Swisscom pour chacun des trois exercices de la période arrêtée au 31 décembre 1997, conformément aux International Accounting Standards et aux dispositions relatives à l'établissement des comptes du code des obligations suisse.

Revisuisse Price Waterhouse AG

Peter Wittwer

Julie Fitzgerald

Berne, le 12 juin 1998

Compte de résultat consolidé

en millions de CHF	Note	Exercice arrêté au 31 décembre		
		1995	1996	1997
Chiffre d'affaires net	3	9 515	9 532	9 842
Frais activés et variations de stocks	4	345	318	277
Total		9 860	9 850	10 119
Achats de biens et services	5	1 351	1 389	1 666
Charges de personnel	6, 7	2 154	2 348	2 584
Autres charges d'exploitation	8	1 557	1 881	2 090
Amortissements		1 751	1 727	1 739
Charges de restructuration	9	-	-	1 726
Total des charges d'exploitation		6 813	7 345	9 805
Bénéfice d'exploitation		3 047	2 505	314
Charges d'intérêts	10	(581)	(487)	(428)
Produits financiers		53	26	25
Bénéfice (perte) avant impôts sur le bénéfice et part à la perte nette des sociétés associées		2 519	2 044	(89)
Impôts sur le bénéfice	11	1	1	1
Bénéfice (perte) avant part à la perte nette des sociétés associées		2 518	2 043	(90)
Part à la perte nette des sociétés associées	12	(103)	(213)	(325)
Bénéfice (perte) net(te)		2 415	1 830	(415)

L'annexe qui suit fait partie intégrante de ces comptes consolidés

Bilan consolidé

en millions de CHF	Note	Au 31 décembre		
		1995	1996	1997
Actif				
Actif circulant				
Liquidités	13	902	685	256
Titres réalisables	14	21	27	51
Créances résultant de livraisons et prestations	15	1 903	1 916	2 052
Stocks	16	234	282	169
Autres actifs		80	54	34
Total de l'actif circulant		3 140	2 964	2 562
Actif immobilisé				
Immobilisations corporelles	17	11 037	11 329	11 453
Participations	18	971	1 602	1 238
Autres immobilisations	19	143	115	220
Total de l'actif immobilisé		12 151	13 046	12 911
Total de l'actif		15 291	16 010	15 473
Passif				
Engagements à court terme				
Engagements financiers à court terme	20	3 181	711	1 178
Engagements résultant de livraisons et prestations		910	1 079	889
Engagements pour pensions	7, 9	-	-	789
Autres engagements à court terme	21	2 250	1 400	2 213
Total des engagements à court terme		6 341	3 190	5 069
Engagements à long terme				
Engagements financiers à long terme	20	6 150	8 400	6 200
Engagements de leasing financier	24	-	236	439
Engagements pour pensions	7, 9	3 013	3 086	1 488
Provisions	22	664	698	709
Autres engagements à long terme	23	517	484	338
Total des engagements à long terme		10 344	12 904	9 174
Total des fonds étrangers		16 685	16 094	14 243
Fonds propres				
Capital-actions		-	-	1 650
Pertes reportées		(1 365)	(151)	(298)
Plus-values non réalisées sur titres réalisables	14	9	15	39
Ajustements de conversion cumulés		(38)	52	(161)
Total des fonds propres		(1 394)	(84)	1 230
Total du passif		15 291	16 010	15 473

L'annexe qui suit fait partie intégrante de ces comptes consolidés

Tableau de financement consolidé

en millions de CHF	Exercice arrêté au 31 décembre		
	1995	1996	1997
Bénéfice (perte) avant impôts sur le bénéfice et part à la perte nette des sociétés associées	2 519	2 044	(89)
Ajustements pour:			
Amortissements	1 751	1 727	1 739
Perte nette sur réalisation d'actifs immobilisés	256	318	227
Charges de restructuration	-	-	1 726
Charges d'intérêts	581	487	428
Produits financiers	(53)	(26)	(25)
	5 054	4 550	4 006
Variations des actifs et passifs d'exploitation, nettes des effets des acquisitions et ventes de filiales:			
Augmentation des créances résultant de livraisons et prestations	(192)	(13)	(136)
Diminution (Augmentation) des stocks	(2)	(48)	113
Diminution (Augmentation) des autres actifs	(51)	40	24
Augmentation (Diminution) des engagements résultant de livraisons et prestations	250	169	(190)
Augmentation (Diminution) des autres engagements à court terme et provisions	(60)	44	113
Diminution des autres engagements à long terme	(91)	(33)	(146)
Augmentation des engagements pour pensions, sans la contribution spéciale au fonds de prévoyance	23	73	85
Contribution spéciale au fonds de prévoyance	-	-	(2 100)
Liquidités générées par l'exploitation	4 931	4 782	1 769
Intérêts versés	(309)	(695)	(458)
Impôts sur le bénéfice versés	(1)	(1)	(1)
Intérêts perçus	46	18	14
Dividendes encaissés	7	11	11
Liquidités nettes provenant de l'exploitation	4 674	4 115	1 335
Flux de fonds résultant des opérations d'investissement:			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 173)	(2 278)	(2 374)
Ventes et cessions d'immobilisations corporelles	5	243	226
Acquisitions de filiales, nettes des liquidités acquises	(8)	(21)	(12)
Acquisitions de participations dans des sociétés associées	(891)	(724)	(207)
Acquisitions d'autres participations	(30)	(47)	(14)
Diminution (Augmentation) nette des créances financières	(57)	28	(96)
Liquidités nettes utilisées pour les opérations d'investissement	(3 154)	(2 799)	(2 477)
Flux de fonds résultant des opérations de financement:			
Augmentation (Diminution) nette des engagements financiers à court terme	(2)	211	142
Augmentation des emprunts à long terme	3 912	2 925	625
Remboursement des emprunts à long terme	(4 359)	(3 356)	(2 500)
Prêt de l'actionnaire octroyé pour conversion en fonds propres	-	-	3 200
Bénéfice distribué	(1 052)	(1 313)	(754)
Liquidités nettes provenant des (utilisées pour les) opérations de financement	(1 501)	(1 533)	713
Augmentation (Diminution) nette des liquidités	19	(217)	(429)
Liquidités en début d'exercice	883	902	685
Liquidités en fin d'exercice	902	685	256

L'annexe qui suit fait partie intégrante de ces comptes consolidés

Tableau de financement consolidé (suite)

Transactions non monétaires d'importance significative:

Le 31 décembre 1997, la Confédération a octroyé un prêt de CHF 3500 millions, dont CHF 3200 millions ont été convertis en fonds propres (voir également le tableau consolidé de la variation des fonds propres).

En 1996 et 1997, Swisscom a vendu certains équipements techniques dans le cadre de deux transactions distinctes qui ont rapporté CHF 236 millions en 1996 et CHF 213 millions en 1997 (ces montants sont compris dans les ventes et cessions d'immobilisations corporelles) et a simultanément conclu des contrats de leasing financier pour ces mêmes équipements.

En 1995, Swisscom a acquis une participation de 49% dans TelSource N.V. Le contrat d'achat prévoit que Swisscom fournisse certains services pour un montant de CHF 75 millions au cours des prochaines années.

L'annexe qui suit fait partie intégrante de ces comptes consolidés

Tableau consolidé de la variation des fonds propres

en millions de CHF	Capital- actions	Pertes reportées	Plus-values non réalisées sur titres réalisables	Ajustements de conversion cumulés	Total des fonds propres
Solde au 1^{er} janvier 1995	–	(2 467)	8	(1)	(2 460)
Bénéfice net		2 415			2 415
Distribution de bénéfices décidée		(1 313)			(1 313)
Plus-values non réalisées sur titres réalisables			1		1
Ajustements de conversion monétaire				(37)	(37)
Solde au 31 décembre 1995	–	(1 365)	9	(38)	(1 394)
Bénéfice net		1 830			1 830
Distribution de bénéfices décidée		(616)			(616)
Plus-values non réalisées sur titres réalisables			6		6
Ajustements de conversion monétaire				90	90
Solde au 31 décembre 1996	–	(151)	15	52	(84)
Perte nette		(415)			(415)
Distribution de bénéfices décidée		(1 282)			(1 282)
Conversion de prêt en fonds propres	1 650	1 550			3 200
Plus-values non réalisées sur titres réalisables			24		24
Ajustements de conversion monétaire				(213)	(213)
Solde au 31 décembre 1997	1 650	(298)	39	(161)	1 230

Le 31 décembre 1997, la Confédération a octroyé un prêt de CHF 3500 millions à Swisscom, dont CHF 3200 millions ont été convertis en fonds propres lors de la capitalisation initiale de Swisscom en tant que société anonyme. De ces CHF 3200 millions, CHF 1650 millions ont été convertis en capital-actions et CHF 1550 millions ont été crédités aux pertes reportées, car ce montant représente le remboursement de bénéfices distribués par Swisscom à la Confédération lors d'exercices précédents. En 1997, il a été décidé d'une distribution de bénéfices de CHF 1282 millions aux PTT suisses. De ce montant, Swisscom a été priée de verser CHF 138 millions avant le 31 décembre 1997. Les CHF 1144 millions restants ont été enregistrés au passif comme engagements au 31 décembre 1997 et ont été payés aux PTT suisses en mai 1998 (voir la note 21).

Au 1^{er} janvier 1998, le capital-actions émis était constitué de 33 000 000 d'actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 50 chacune. Au 31 décembre 1997, aucune des 1 200 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 50 chacune constituant le capital-actions conditionnel n'avait été émise. Le nombre d'actions et leur valeur nominale seront déterminés et ajustés de manière définitive avant l'introduction en Bourse prévue.

Le montant disponible pour la distribution de dividendes se base sur le montant des fonds propres de la société-mère, déterminé conformément aux prescriptions légales du code des obligations suisse (voir la note 3 relative au bilan d'ouverture de la société-mère, Swisscom SA, au 1^{er} janvier 1998).

L'annexe qui suit fait partie intégrante de ces comptes consolidés

1 Activités et relations avec la Confédération suisse

1.1 Activités

Swisscom SA et ses filiales (ci-après Swisscom) est le principal fournisseur de services de télécommunication en Suisse, offrant une gamme complète de services destinés à la clientèle résidentielle et commerciale. Les principaux secteurs d'activité de Swisscom comprennent la téléphonie fixe nationale et internationale, la téléphonie mobile ainsi que les services liés à la communication mobile, les circuits loués et les services de gestion de réseaux à large bande, les solutions intégrées de télécommunication d'entreprise et les services en gros d'accès au réseau pour d'autres opérateurs de télécommunication. Swisscom SA est une société anonyme de droit suisse domiciliée à Ittigen (Berne). Elle appartient entièrement à la Confédération suisse (Confédération).

Historiquement, les activités de Swisscom relevaient des PTT suisses, une entreprise de la Confédération qui exploitait le monopole détenu par l'Etat dans les domaines des services de télécommunication (Télécom PTT) et des services postaux (La Poste). En application de la loi sur l'entreprise de télécommunication (LET) de 1997, Télécom PTT, l'entreprise qui a précédé Swisscom, et La Poste ont été séparées en deux organisations indépendantes, Télécom PTT étant transformée en une société anonyme avec statut spécial appelée Swisscom SA. Comme prévu par la LET, le Conseil fédéral a approuvé le 13 mai 1998 les statuts de Swisscom ainsi que son bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 1998, établi dans la forme prévue par la loi suisse. Le bilan d'ouverture représente la base fiscale pour l'imposition des actifs et des passifs.

1.2 Relations avec la Confédération

La Confédération est l'unique actionnaire de Swisscom. La LET impose à la Confédération de conserver la majorité du capital et des voix dans Swisscom. Toute réduction de la quote-part de la Confédération au-dessous de la majorité nécessiterait une modification de la loi entraînant une intervention de l'Assemblée fédérale et pouvant aussi dans certaines circonstances faire l'objet d'un référendum soumis au vote du peuple suisse. En tant qu'actionnaire majoritaire, la Confédération aura le pouvoir de contrôler, lors de l'assemblée des actionnaires, toute décision requérant la majorité des voix, tel que la nomination des membres du conseil d'administration et l'approbation des distributions de dividendes.

Impôts sur le bénéfice

Alors qu'avant sa transformation en société anonyme, le 1^{er} janvier 1998, Swisscom était exemptée des impôts sur le bénéfice, elle est aujourd'hui assujettie à ces derniers.

Transactions avec la Confédération

Swisscom fournit des services de télécommunication et achète du matériel et des services à divers départements et services de la Confédération. Toutes ces transactions s'effectuent dans le cadre de relations de client à fournisseur normales, à des conditions égales à celles dont peuvent bénéficier des tiers. Globalement, les départements et services de la Confédération représentent le plus gros client de Swisscom.

Dans le cadre de la fourniture de ses services, Swisscom traite les départements et services de la Confédération comme des clients distincts. Que l'on considère chaque département ou service séparément ou l'ensemble de ceux-ci, les services fournis à la Confédération ne représentent pas une part significative du chiffre d'affaires de Swisscom.

Distributions de bénéfices à la Confédération

Les distributions de bénéfices pour chacun des exercices 1995 à 1997 représentent des versements directs à la Confédération ainsi que des distributions destinées à combler les pertes réalisées par les autres entités des PTT suisses.

2.1 Base de présentation

Conformément aux normes IAS (International Accounting Standards) édictées par l'IASC (International Accounting Standards Committee), les comptes consolidés de Swisscom ont été établis suivant le principe des coûts historiques, tel que commenté ci-après. Ils sont également conformes aux dispositions relatives à l'établissement des comptes du code des obligations suisse.

L'établissement de comptes selon les principes comptables généralement admis implique le recours à des estimations et à des hypothèses influant, d'une part, sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur la présentation des actifs et engagements conditionnels à la date du bilan et, d'autre part, sur le montant des produits et des charges de la période comptable. Bien que les estimations soient fondées sur les meilleures connaissances, de la situation actuelle ou des opérations futures de Swisscom, dont puisse disposer la direction, les résultats effectivement obtenus peuvent différer de ceux prévus sur la base de ces estimations.

2.2 Principes de consolidation

Les comptes consolidés de Swisscom comprennent les opérations de Swisscom SA et de toutes les filiales directes et indirectes que Swisscom SA contrôle par plus de 50% des voix.

Les participations et les coentreprises dans lesquelles Swisscom exerce une influence notable sans pourtant en avoir le contrôle sont consolidées selon la méthode d'intégration par mise en équivalence. Ces participations apparaissent au bilan au titre de participations dans des sociétés associées et sont comptabilisées à leur valeur effective à la date d'acquisition, corrigée de la part de Swisscom aux bénéfices (pertes) reporté(e)s après cette date.

Les participations dans des sociétés dans lesquelles Swisscom détient une quote-part inférieure à 20% sont inscrites au bilan à leur prix d'acquisition, déduction faite d'une correction appropriée dans le cas d'une réduction permanente de valeur.

La liste de toutes les filiales et participations d'importance significative est présentée à la note 29.

Les filiales et les participations acquises ou cédées au cours de l'exercice sont incluses dans le périmètre de consolidation dès leur date d'acquisition et en sont exclues dès leur date de cession.

Tous les soldes de comptes ainsi que l'ensemble des transactions et profits réalisés entre sociétés du groupe sont éliminés lors de la consolidation.

Les soldes de comptes et les transactions d'importance significative avec des participations et des coentreprises consolidées par mise en équivalence sont présentés séparément comme éléments relatifs à des sociétés associées.

2.3 Valeurs incorporelles

La différence entre le prix d'acquisition d'une participation et la valeur effective des actifs nets acquis est portée au bilan au titre de goodwill sur acquisitions. Le goodwill et les autres valeurs incorporelles sont amortis de façon linéaire sur leur durée de vie économique présumée, soit en principe 5 ans et au maximum 20 ans.

2.4 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change en vigueur à la date de la transaction, ou à un cours qui s'approche de celui-ci. A la fin de la période comptable, les soldes ouverts des créances et des engagements libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date du bilan et les différences de change qui en résultent sont imputées au compte de résultat. Si ces montants sont couverts par des instruments de couverture de risques de change, ils sont convertis au cours de change garanti.

Annexe aux comptes consolidés (suite)

Les actifs et passifs des filiales et des sociétés associées consolidées par mise en équivalence et dont les résultats sont libellés dans des monnaies autres que le franc suisse sont convertis au cours de change en vigueur à la date du bilan. Le goodwill résultant de l'acquisition d'entités étrangères est traité comme un actif de l'entité étrangère et converti au cours de clôture. Produits, charges et flux de fonds sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions figurent séparément dans les fonds propres au titre d'ajustements de conversion monétaire.

2.5 Liquidités

Les liquidités comprennent les fonds de caisse ainsi que l'argent déposé en banque et auprès de la Trésorerie centrale des PTT. Les liquidités comprennent en outre les dépôts à terme auprès de la Trésorerie centrale des PTT et les placements à court terme sur les marchés monétaires échéant à trois mois ou moins.

2.6 Titres réalisables

Les titres réalisables sont comptabilisés au prix du marché et consistent en des actions réalisables en Bourse. Les gains non réalisés figurent séparément dans les fonds propres consolidés au titre de plus-values non réalisées sur titres réalisables. Les pertes non réalisées figurent également à cette position dans la mesure où elles contrebalancent les gains précédents. Toutes les autres pertes sont traitées comme des charges et imputées au compte de résultat.

2.7 Créances résultant de livraisons et prestations

Les créances résultant de livraisons et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale, déduction faite d'une provision pour les créances dont le recouvrement est douteux.

2.8 Stocks

Les stocks sont composés principalement de matériel destiné à être revendu à la clientèle ainsi que de matériel destiné à la construction ou l'entretien du réseau. Les stocks sont évalués au plus bas du coût d'acquisition (coût moyen pondéré) et de la valeur nette réalisable. Des amortissements sont effectués sur les articles obsolètes et sur ceux qui enregistrent peu de mouvements de stocks.

2.9 Immobilisations corporelles

Les terrains, les bâtiments, les machines et les équipements sont comptabilisés à leur prix d'acquisition ou de fabrication, après déduction des amortissements cumulés. Les dépenses de transformation des immeubles loués sont amorties sur la durée la plus courte d'entre la durée de vie économique présumée et la durée résiduelle du bail. Les coûts de réparation et d'entretien sont imputés directement comme charges au compte de résultat, tandis que les rénovations et améliorations majeures sont activées comme immobilisations corporelles et amorties sur leur durée de vie économique présumée. Les coûts de financement survenus durant la construction d'immobilisations corporelles sont imputés directement comme charges au compte de résultat.

Les amortissements sont calculés selon la méthode des amortissements linéaires sur les durées de vie économique présumées suivantes:

	Nombre d'années
Bâtiments	15-40
Câbles et canalisations	14-20
Équipement de transmission	5-12
Équipement de commutation	8-10
Matériel destiné à la clientèle (CPE)	5-20
Équipement de radiodiffusion	10
Véhicules	5-7
Machines, équipements de bureau et équipements auxiliaires	4-15
Matériel informatique	3-5

2.10 Contrats de leasing

Les biens acquis en vertu de contrats de leasing par lesquels tous les risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés de manière substantielle du bailleur au preneur sont traités comme actifs en leasing financier. Les actifs en leasing financier sont portés à l'actif à la valeur actualisée estimée des redevances futures. Celle-ci correspond approximativement à la valeur de marché des biens au début du leasing. En contrepartie, la valeur actualisée estimée des redevances futures est portée au passif au titre d'engagements de leasing financier. Les actifs en leasing financier sont amortis sur leur durée de vie économique présumée. Les gains non réalisés sur les transactions de «sale and leaseback» qui prennent la forme de leasings financiers sont différés et portés au compte de résultat pendant la durée du contrat de leasing.

Les redevances de leasing opérationnel sont traitées comme des charges de location et imputées directement au compte de résultat.

2.11 Réduction de valeur d'immobilisations

La valeur des terrains, bâtiments, équipements et autres actifs immobilisés, ainsi que du goodwill et des autres valeurs incorporelles, est revue chaque fois que des événements ou de nouvelles circonstances suggèrent une surévaluation des valeurs comptables. Les actifs dont la valeur comptable dépasse la valeur de réalisation font l'objet d'un amortissement spécial qui réduit la valeur comptable à la valeur actualisée des cash flows futurs vraisemblablement générés par ces actifs.

2.12 Coûts de démantèlement et de remise en état

Swisscom a l'obligation légale de démanteler des stations de transmission analogique et de remettre en état les propriétés de tiers sur lesquelles ces stations se trouvent. Les coûts correspondants ont été estimés et sont provisionnés sur la durée de vie économique présumée de ces stations de transmission.

2.13 Saisie des produits

Le chiffre d'affaires net inclut toutes les recettes provenant de la vente de biens et services, nets de TVA, rabais et escomptes. Les recettes sont comptabilisées à la livraison des biens ou des services. Le chiffre d'affaires réalisé avec des opérateurs de télécommunication étrangers pour les appels en provenance de l'étranger est porté au compte de résultat de l'exercice au cours duquel les appels sont effectués.

2.14 Produits encaissés d'avance

Les produits encaissés d'avance représentent des versements anticipés de clients pour la location de centraux téléphoniques privés ainsi que le produit de la vente de cartes téléphoniques prépayées. Les produits reçus d'avance sont différés et portés au compte de résultat lorsque les services sont fournis.

Annexe aux comptes consolidés (suite)

2.15 Frais activés et variations de stocks

Selon une pratique courante en Suisse, les comptes consolidés de Swisscom sont établis selon la méthode de l'affectation des charges par nature. Les frais à activer et à reconnaître comme charges lors d'exercices futurs (tels que variations de stocks et autres frais activés lors de projets de construction) sont imputés au compte de résultat comme produits. Comme un montant équivalent figure dans les charges, l'effet net est nul.

2.16 Plan de prévoyance

Swisscom verse des contribution à la Caisse fédérale de pensions (CFP), qui prend en charge les prestations de retraite des fonctionnaires et des autres employés de l'Etat, et qui est financée selon le système de la primauté des prestations. La charge des pensions est calculée pour chaque exercice sur la base d'une expertise actuarielle annuelle. Conformément à la norme IAS 19 «Retirement Benefit Costs» la charge des pensions est comptabilisée selon la méthode du «Projected Unit Credit»

La législation suisse en matière de prévoyance professionnelle exige de l'employeur qu'il prenne en charge une cotisation au moins égale à celle payée par ses employés.

2.17 Charges de restructuration

Les coûts relatifs à des plans de restructuration, qui comprennent des plans de réduction de personnel, des plans d'abandon de certaines activités ou de rationalisation de services et d'opérations, ainsi que d'autres mesures de restructuration, sont portés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel les projets ont été adoptés par la direction et qu'il en résulte probablement un engagement dont le montant peut être raisonnablement estimé.

2.18 Impôts sur le bénéfice

Avant sa transformation en société anonyme le 1^{er} janvier 1998, Swisscom n'était pas assujettie aux impôts sur le bénéfice. Ce qui explique qu'aucun impôt de ce type n'ait été enregistré jusqu'au 31 décembre 1997. Les impôts sur le bénéfice des filiales n'avaient pas d'importance significative. Depuis qu'elle a acquis le statut de société anonyme, Swisscom est assujettie aux impôts sur le bénéfice.

2.19 Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont imputés directement au compte de résultat.

2.20 Instruments financiers dérivés

Les seules transactions sur instruments dérivés effectuées jusqu'à la date de clôture l'ont été comme couverture pour des contrats de leasing libellés en dollars U. S. Ces instruments dérivés sont destinés à couvrir les risques de change sur dollars U. S. Swisscom a conclu des contrats de swaps de devises et des contrats de change à terme dont les échéances correspondent à celles des engagements de leasing. Comme il y a corrélation entre les engagements de leasing et les instruments financiers dérivés, les effets des variations de change sur ces instruments financiers sont compensés. Dès lors, la fluctuation des taux de change reste sans effet pour le compte de résultat et pour les engagements de leasing.

2.21 Parties liées

Selon les normes IAS, les transactions avec la Confédération, y compris ses départements et services ne sont pas sujettes à l'obligation d'informer relative aux opérations entre parties liées.

3 Chiffre d'affaire net

en millions de CHF	1995	1996	1997
Téléphonie fixe	7 162	6 881	6 668
Communication mobile	637	932	1 371
Transmission de données et multimédia	746	762	824
Services opérateurs (carrier services)	728	719	697
Autres produits	242	238	282
Total du chiffre d'affaires net	9 515	9 532	9 842

Les recettes de la **téléphonie fixe** proviennent des raccordements téléphoniques, des appels nationaux, des appels internationaux vers l'étranger, des services à valeur ajoutée et de renseignements, de la vente de matériel et de systèmes destinés à la clientèle ainsi que des services à la clientèle. Les recettes des raccordements téléphoniques proviennent principalement des redevances pour abonnements de raccordements analogiques et numériques destinés à la clientèle résidentielle et commerciale en Suisse, ainsi que des mises en service de raccordements numériques. Les recettes des appels nationaux proviennent des communications locales et interurbaines vers des appareils fixes ou mobiles. Les recettes des appels internationaux vers l'étranger proviennent des communications internationales vers l'étranger à partir d'un raccordement fixe. Les recettes des services à valeur ajoutée et de renseignements proviennent, les uns de la mise en service par des entreprises de numéros de téléphones commerciaux gratuits, partiellement payants ou à majoration de prix, les autres de l'utilisation des services de renseignements téléphoniques, tels que les services de recherche de numéros d'abonnés et d'autres services comprenant des réseaux virtuels privés. Les recettes de la vente de matériel et de systèmes destinés à la clientèle et des services à la clientèle proviennent de la vente et de la location d'appareils de télécommunication destinés aux usagers, comprenant des autocommutateurs privés, des systèmes de gestion de réseaux, des équipements de visioconférence, des appareils téléphoniques fixes, des télécopieurs et des modems.

Les recettes des services de **communication mobile** proviennent principalement de la téléphonie mobile et comprennent des premières mises en service, des abonnements mensuels, des communications nationales et internationales payées par les usagers, des services d'itinérance (roaming) payés par les opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau de Swisscom pour leurs communications mobiles et de la vente d'appareils téléphoniques mobiles.

Les recettes des services de **transmission de données et multimédia** proviennent de la gestion des réseaux à large bande, comprenant les circuits loués et la transmission de données, les solutions intégrées de télécommunication d'entreprise et les services multimédia. Ceux-ci comprennent le service Internet de Swisscom «the blue window» ainsi que d'autres services multimédia et de «content aggregation».

Les recettes des **services opérateurs (carrier services)** proviennent de la fourniture de l'accès au réseau à d'autres fournisseurs de services de télécommunication. Ceux-ci comprennent les services opérateurs pour les opérateurs internationaux dont les appels internationaux aboutissent sur le réseau de Swisscom ou le traversent en transit. Ces recettes proviennent en outre des activités relatives au mandat de retransmission radio et télévision. A partir du 1^{er} janvier 1998, les recettes provenant des accords d'interconnexion sont incluses dans les recettes des services opérateurs. Aucun accord d'interconnexion n'avait été conclu avant cette date.

Les autres produits proviennent d'activités annexes tel que l'aménagement de lignes et d'autres travaux de construction, la location d'immeubles et d'équipement, ainsi que divers autres services.

Annexe aux comptes consolidés (suite)

4 Frais activés et variations de stocks

Les frais activés comprennent des coûts directs de matériel et de personnel relatifs à la construction d'immeubles et d'installations techniques, sans attribution de charges d'intérêts.

en millions de CHF	1995	1996	1997
Matières premières et fournitures	180	169	261
Matériel destiné à être revendu à la clientèle	305	340	431
Taxes de trafic international	584	602	673
Services de tiers	106	114	108
Services de sociétés associées	176	164	193
Total des achats de biens et services	1 351	1 389	1 666

Les taxes de trafic international représentent des versements à des opérateurs étrangers acheminant les appels internationaux des clients de Swisscom vers l'étranger et qui fournissent des services de «roaming» aux clients de Swisscom utilisant leur téléphone mobile à l'étranger.

Les services de sociétés associées représentent le coût des services de transmission de données achetés à Unisource.

6 Charges de personnel

en millions de CHF	1995	1996	1997
Salaires et appointements	1 675	1 772	1 877
Prestations sociales	128	141	155
Charge nette des pensions	252	256	271
Autres charges de personnel	99	179	281
Total des charges de personnel	2 154	2 348	2 584

7 Prévoyance professionnelle

La quasi totalité du personnel de Swisscom est au bénéfice du plan de prévoyance de la Caisse fédérale de pensions (CFP), qui est financé selon le système de la primauté des prestations. Suite à la séparation entre Swisscom et La Poste, Swisscom a repris la responsabilité d'assurer la prévoyance professionnelle de son personnel, conformément à la législation suisse en la matière. Historiquement, la Confédération avait pour pratique de financer ce plan de prévoyance à hauteur d'environ deux tiers du total des engagements de prévoyance. Au 31 décembre 1997, les engagements de Swisscom envers le fonds de prévoyance découlant du droit suisse présentaient un découvert de CHF 2,25 milliards («le découvert»). Utilisant une grande partie du prêt de la Confédération converti en fonds propres, Swisscom a versé le 31 décembre 1997 une contribution de CHF 2,1 milliards au fonds de prévoyance. Le solde de CHF 151 millions a été versé au fonds de prévoyance en mars 1998.

Le découvert a été calculé sur la base de données fournies par la CFP («les données de base»). La Confédération a fourni à Swisscom une garantie en vertu de laquelle elle s'engage à assumer toute obligation pour le cas où le découvert au 31 décembre 1997 devait dépasser le montant de CHF 2,25 milliards, en raison d'erreurs dans les données de base. Si en revanche, suite à de telles erreurs, le montant du découvert devait être inférieur à CHF 2,25 milliards, la CFP devrait rembourser la différence à Swisscom en vertu de cette même garantie.

En plus des garanties fournies à Swisscom pour le cas d'une surestimation ou d'une sous-estimation du découvert calculé selon le droit suisse, la Confédération a fourni à Swisscom une garantie en vertu de laquelle elle s'engage à indemniser Swisscom pour les pertes qui pourraient découler d'une sous-estimation de ses

engagements pour pensions au 31 décembre 1997 calculés selon les normes IAS. Cette garantie ne spécifie toutefois pas de quelle manière la Confédération financerait une telle augmentation des engagements.

Dans tous les cas, les garanties données par la Confédération concernant le découvert calculé selon le droit suisse et les engagements pour pensions calculés selon les normes IAS deviendront caduques lorsque Swisscom transférera sa prévoyance professionnelle de la CFP à une institution de prévoyance qui lui sera propre. Ceci est prévu – sous réserve de l’approbation du Conseil fédéral – au plus tard pour la fin de l’année 2000.

Le plan de prévoyance de la CFP couvre les risques de vieillesse, de décès et d’invalidité conformément aux dispositions du droit suisse de la prévoyance professionnelle. Les prestations de retraite sont calculées à l’aide d’une formule basée sur le montant du dernier salaire. On détermine par calcul actuariel conformément à la méthode du «projected unit credit» les coûts et engagements qui résultent du plan de prévoyance, lequel est basé sur la primauté des prestations. Cette méthode tient compte des années de cotisation des employés à la date de l’évaluation ainsi que de l’évolution prévisible de leurs salaires. La dernière évaluation actuarielle a été effectuée au 31 décembre 1997. Le coût des pensions courantes est imputé au compte de résultat des exercices au cours desquels les employés ont déployé leur activité. Les effets des changements dans les hypothèses retenues pour les calculs actuariels sont systématiquement crédités ou débités au compte de résultat sur une période environ égale à la moyenne du nombre prévisible d’années de service restant aux assurés.

Les actifs du fonds de prévoyance sont investis dans des dépôts auprès de la Confédération et des hypothèques accordées aux assurés. Swisscom a pour politique de verser régulièrement ses contributions au fonds de prévoyance aux taux spécifiés dans le règlement du plan.

La charge nette des pensions inclut les éléments suivants:

en millions de CHF	1995	1996	1997
Coût des pensions acquises	94	96	107
Intérêts sur engagements de prévoyance futurs	328	340	353
Rendement effectif des actifs du plan	(170)	(180)	(189)
Charge nette des pensions avant coût des retraites anticipées	252	256	271
Coût des retraites anticipées	-	-	1 206
Charge nette des pensions pour l'exercice	252	256	1 477

Le coût des retraites anticipées a été enregistré dans les charges de restructuration et représente les prestations de retraite anticipée dues aux employés qui ont accepté au cours du quatrième trimestre 1997 l’offre de retraite anticipée de Swisscom. Voir la note 9.

Annexe aux comptes consolidés (suite)

La situation du plan de prévoyance se présente comme suit:

en millions de CHF	1995	1996	1997
Engagements de prévoyance:			
En début d'année	6 351	6 604	6 875
Coût des pensions acquises	94	96	107
Intérêts sur engagements de prévoyance futurs	328	340	353
Cotisations des assurés	98	106	106
Pensions payées	(267)	(271)	(270)
Coût des retraites anticipées	-	-	1 206
Engagements de prévoyance en fin d'année	6 604	6 875	8 377
Actifs du plan de prévoyance à la valeur de marché:			
En début d'année	3 410	3 591	3 789
Rendement effectif des actifs du plan	170	180	189
Cotisations de l'employeur	180	183	186
Cotisations des assurés	98	106	106
Pensions payées	(267)	(271)	(270)
Contribution spéciale	-	-	2 100
Actifs du plan en fin d'année	3 591	3 789	6 100
Engagements pour pensions	3 013	3 086	2 277
Moins part à court terme	-	-	(789)
Engagements pour pensions à long terme	3 013	3 086	1 488
Les engagements pour pensions comprennent:			
Engagements avant prétentions pour retraites anticipées	3 013	3 086	1 071
Prétentions pour retraites anticipées	-	-	1 206
Engagements pour pensions	3 013	3 086	2 277

Les taux pondérés moyens suivants ont été utilisés comme hypothèses pour les calculs actuariels:

	1995	1996	1997
Taux d'escompte	5,0%	5,0%	5,0%
Taux de croissance des salaires futurs	3,5%	3,2%	3,2%
Taux de rendement à long terme des actifs du plan	5,0%	5,0%	5,0%

	en millions de CHF		
	1995	1996	1997
8 Autres charges d'exploitation			
Locations	117	134	137
Réparations et entretien	350	427	577
Perte nette sur réalisation d'actifs immobilisés	256	318	227
Energie	72	75	81
Assurances	37	35	29
Informatique	199	308	460
Publicité et promotion	60	73	88
Frais généraux et administratifs	141	175	176
Charges d'exploitation diverses	325	336	315
Total des autres charges d'exploitation	1 557	1 881	2 090

	en millions de CHF		1997
9 Charges de restructuration			
Charges de restructuration concernant le personnel			1 326
Amortissements spéciaux sur immobilisations			316
Charges de restructuration diverses			84
Total des charges de restructuration			1 726

Charges de restructuration concernant le personnel

Au cours du quatrième trimestre 1997, Swisscom a proposé la retraite anticipée à tous les collaborateurs âgés d'au moins 55 ans. Au 31 décembre 1997, 2840 collaborateurs avaient formellement accepté cette offre et un engagement de CHF 1206 millions a été enregistré en 1997 au titre de charges de restructuration (voir également la note 7). Ce montant correspond aux prestations de retraite anticipée dues aux collaborateurs qui ont accepté l'offre. Ces collaborateurs ne recevront aucune indemnité de départ ni aucun autre dédommagement. Ils prendront leur retraite au plus tard le 31 décembre 2000. Jusqu'à cette date, Swisscom versera à la CFP le montant des prestations de retraite anticipée. Au 31 décembre 1997, aucun versement n'avait été effectué.

Comme mesure de restructuration supplémentaire, la direction de l'entreprise a approuvé avant la fin de l'année un programme d'externalisation (outsourcing) du service de nettoyage et de conciergerie, qui concerne 1620 employés à temps plein et à temps partiel. Ce programme a entraîné une charge supplémentaire de restructuration de CHF 120 millions. Le 6 janvier 1998, la direction du groupe a approuvé ce programme et a confirmé ainsi qu'un engagement avait été pris à la date de clôture du bilan. La charge de restructuration représente les montants que Swisscom versera à un tiers pour que celui-ci reprenne les employés dans le cadre d'un contrat d'outsourcing. Ces montants viendront s'ajouter à ceux que Swisscom versera à ce tiers pour prestations de services futures. Ces prestations seront facturées au prix du marché.

Annexe aux comptes consolidés (suite)

Amortissements spéciaux sur immobilisations

Compte tenu de la redistribution des fréquences de radiocommunication entre concurrents prévue par la loi sur les télécommunications, Swisscom a décidé de mettre hors service son réseau de téléphonie mobile analogique Natel C au plus tard à la fin de l'an 2000. Cette décision a entraîné des amortissements spéciaux sur immobilisations corporelles d'un montant de CHF 140 millions, qui ont réduit la valeur comptable nette de ces actifs à une valeur de réalisation d'environ CHF 75 millions.

Des amortissements spéciaux d'un montant de CHF 176 millions ont en outre été effectués sur des actifs qui ont perdu de la valeur ou qui sont employés pour des activités destinées à être abandonnées.

Charges de restructuration diverses

Les charges de restructuration diverses d'un montant total de CHF 84 millions représentent le coût de plusieurs mesures adoptées au cours de 1997 et qui concernent l'abandon de certaines activités ainsi que la rationalisation de plusieurs services et opérations. La plupart de ces charges résultent de pénalités conventionnelles payées pour la résiliation anticipée de contrats.

	en millions de CHF	1995	1996	1997
10 Charges d'intérêts	Intérêts sur engagements financiers	576	484	409
	Divers	5	3	19
	Total des charges d'intérêts	581	487	428

11 Impôts sur le bénéfice

Comme Swisscom était exemptée des impôts sur le bénéfice avant sa transformation en société anonyme le 1^{er} janvier 1998, les impôts sur le bénéfice de CHF 1 million figurant au compte de résultat pour les exercices 1995 à 1997 se réfèrent uniquement aux impôts sur le bénéfice des filiales.

	en millions de CHF	1995	1996	1997
12 Part à la perte nette des sociétés associées	Part au résultat net des sociétés associées	93	129	166
	Amortissement du goodwill sur sociétés associées	10	84	159
	Total de la part à la perte nette des sociétés associées	103	213	325

Voir également la note 18 pour d'autres informations.

	en millions de CHF	1995	1996	1997
13 Liquidités	Dépôts à vue	132	160	256
	Dépôts à terme	770	525	-
	Total des liquidités	902	685	256

Les dépôts à terme ont été constitués auprès de la Trésorerie centrale des PTT.

14 Titres réalisables

Les titres réalisables consistent en des actions cotées, qui sont évaluées au prix du marché et dont le prix d'achat s'est élevé à CHF 12 millions. Des gains non réalisés pour un montant de CHF 24 millions (CHF 6 millions en 1996) figurent dans les fonds propres comme plus-values non réalisées sur titres réalisables.

15 Créances résultant de livraisons et prestations

	en millions de CHF	1995	1996	1997
	Créances résultant de livraisons et prestations	2 003	1 999	2 139
	Créances résultant de livraisons et prestations envers des sociétés associées	-	16	14
	Total brut des créances résultant de livraisons et prestations	2 003	2 015	2 153
	Provisions	(100)	(99)	(101)
	Total net des créances résultant de livraisons et prestations	1 903	1 916	2 052

16 Stocks

	en millions de CHF	1995	1996	1997
	Matières premières et fournitures	58	65	54
	Matériel destiné à être revendu à la clientèle	217	252	130
	Total brut des stocks	275	317	184
	Provisions pour obsolescence	(41)	(35)	(15)
	Total net des stocks	234	282	169

Annexe aux comptes consolidés (suite)

17 Immobilisations corporelles

en millions de CHF	Terrains et bâtiments	Equipements techniques	Véhicules et équipements	Total
Coûts d'acquisition:				
Solde au 1^{er} janvier 1995	5 133	23 132	1 739	30 004
Acquisitions	256	1 716	201	2 173
Retraits	(16)	(2 018)	(106)	(2 140)
Solde au 31 décembre 1995	5 373	22 830	1 834	30 037
Consolidation initiale de la filiale	35	-	-	35
Acquisitions	214	1 815	287	2 316
Retraits	(27)	(1 858)	(133)	(2 018)
Solde au 31 décembre 1996	5 595	22 787	1 988	30 370
Acquisitions	334	1 677	363	2 374
Retraits	(32)	(1 930)	(239)	(2 201)
Solde au 31 décembre 1997	5 897	22 534	2 112	30 543
Amortissements cumulés:				
Solde au 1^{er} janvier 1995	3 146	14 910	1 089	19 145
Amortissements de l'exercice	106	1 468	160	1 734
Retraits	(8)	(1 805)	(66)	(1 879)
Solde au 31 décembre 1995	3 244	14 573	1 183	19 000
Consolidation initiale de la filiale	22	-	-	22
Amortissements de l'exercice	119	1 398	195	1 712
Retraits	(14)	(1 586)	(93)	(1 693)
Solde au 31 décembre 1996	3 371	14 385	1 285	19 041
Amortissements de l'exercice	177	1 616	215	2 008
Retraits	(27)	(1 814)	(118)	(1 959)
Solde au 31 décembre 1997	3 521	14 187	1 382	19 090
Valeur comptable nette:				
Au 1^{er} janvier 1995	1 987	8 222	650	10 859
Au 31 décembre 1995	2 129	8 257	651	11 037
Au 31 décembre 1996	2 224	8 402	703	11 329
Au 31 décembre 1997	2 376	8 347	730	11 453

Les différences de change ont été sans effet significatif au cours des exercices 1995 à 1997.

En 1997, les amortissements de l'exercice comprennent des amortissements spéciaux pour un montant global de CHF 316 millions. Voir la note 9.

Les immobilisations corporelles incluent les actifs suivants:

en millions de CHF	1995	1996	1997
Actifs en construction	648	802	503
Equipements techniques en leasing financier:			
Coûts d'acquisition	-	236	449
Amortissements cumulés	-	-	(26)
Valeur comptable nette	-	236	423

18 Participations

en millions de CHF	Part aux fonds propres des sociétés associées	Goodwill sur participations dans des sociétés associées	Autres participations	Total
Coûts d'acquisition:				
Solde au 1^{er} janvier 1995	81	40	66	187
Acquisitions	946	25	30	1 001
Retraits	(3)	(9)	-	(12)
Part au résultat net	(93)	-	-	(93)
Ajustements de conversion monétaire	(37)	(2)	-	(39)
Solde au 31 décembre 1995	894	54	96	1 044
Acquisitions	278	446	47	771
Dividendes encaissés	(3)	-	-	(3)
Part au résultat net	(129)	-	-	(129)
Ajustements de conversion monétaire	89	-	-	89
Solde au 31 décembre 1996	1 129	500	143	1 772
Acquisitions	138	69	14	221
Dividendes encaissés	(4)	-	-	(4)
Part au résultat net	(166)	-	-	(166)
Retraits	-	-	(2)	(2)
Ajustements de conversion monétaire	(162)	(89)	-	(251)
Solde au 31 décembre 1997	935	480	155	1 570
Amortissements cumulés:				
Solde au 1^{er} janvier 1995		40	26	66
Amortissements de l'exercice		10	8	18
Retraits		(9)	-	(9)
Ajustements de conversion monétaire		(2)	-	(2)
Solde au 31 décembre 1995		39	34	73
Amortissements de l'exercice		84	13	97
Solde au 31 décembre 1996		123	47	170
Amortissements de l'exercice		159	44	203
Retraits		-	(2)	(2)
Ajustements de conversion monétaire		(39)	-	(39)
Solde au 31 décembre 1997		243	89	332
Valeur comptable nette:				
Au 1^{er} janvier 1995	81	-	40	121
Au 31 décembre 1995	894	15	62	971
Au 31 décembre 1996	1 129	377	96	1 602
Au 31 décembre 1997	935	237	66	1 238

En 1995, le total des investissements dans des sociétés associées, soit CHF 971 millions y compris un goodwill de CHF 25 millions, inclut une prise de participation dans SPT, détenue par l'intermédiaire de TelSource, ainsi que des augmentations de capital pour Cablecom, JászTel et Unisource. Voir, à la note 29, la liste des sociétés associées d'importance significative.

En 1996, le total des investissements dans des sociétés associées, soit CHF 724 millions y compris un goodwill de CHF 446 millions, inclut des augmentations du capital d'Unisource, une prise de participation de 30% dans Mutiara et une prise de participation de 33% dans Sterling Cellular, détenue par l'intermédiaire de Mobilvest. En 1996, les investissements dans d'autres participations, soit CHF 47 millions, comprennent l'achat d'une participation additionnelle de 4,7% dans Infonet Services Corporation et des augmentations de participations dans plusieurs sociétés d'exploitation de satellites.

Annexe aux comptes consolidés (suite)

En 1997, le total des investissements dans des sociétés associées, soit CHF 207 millions y compris un goodwill de CHF 69 millions, représente des augmentations de capital pour Unisource, l'achat d'actions supplémentaires afin de conserver la même quote-part dans Mutiara et une prise de participation de 50% dans tesion.

Les autres participations consistent principalement en une participation de 18,7% (en 1996: 14%) dans Infonet Services Corporation ainsi que des participations comprises entre 0,8 et 2,8% dans plusieurs sociétés d'exploitation de satellites.

Le tableau suivant regroupe les chiffres-clés relatifs aux quote-parts de Swisscom dans les coentreprises suivantes: Unisource, TelSource, Cablecom, Mutiara (acquise en 1996), Sterling Cellular (acquise en 1996) et tesion (acquise en 1997). Les autres participations dans des sociétés associées n'ont pas d'importance significative.

en million de CHF	1995	1996	1997
Compte de résultat			
Chiffre d'affaires net	396	569	1 072
Total des charges d'exploitation	451	634	1 190
Perte d'exploitation	(55)	(65)	(118)
Perte nette	(94)	(122)	(173)
Bilan			
Actif circulant	137	297	505
Actif immobilisé	1 190	1 756	1 626
Engagements à court terme	246	413	599
Engagements à long terme	208	531	594
Fonds propres	873	1 109	938

19 Autres immobilisations

en millions de CHF	1995	1996	1997
Prêts	17	19	111
Prêts à des sociétés associées	125	95	97
Valeurs incorporelles	1	1	12
Total des autres immobilisations	143	115	220

En 1995, les prêts à des sociétés associées comprennent un prêt de CHF 33 millions à Unisource, rémunéré au taux d'intérêt moyen des obligations de caisse de la Confédération suisse. Un prêt a été octroyé à Cablecom pour un montant de CHF 80 millions, rémunéré au taux d'intérêt LIBOR à 6 mois plus une marge de 0,375% pendant trois ans jusqu'au 31 décembre 1997. En outre, des prêts ont été octroyés à JászTel pour un montant global de CHF 12 millions, rémunérés au taux d'intérêt LIBOR à 6 mois plus une marge de 0,5%. En 1997, le montant des prêts garantis par des immeubles s'élevait à CHF 89 millions. Ces prêts étaient rémunérés au taux d'intérêt de 5%.

Engagements financiers à court terme

en millions de CHF	1995	1996	1997
Emprunt à court terme auprès de la Trésorerie centrale des PTT	-	211	2
Emprunt à court terme auprès de la Trésorerie fédérale	-	-	300
Emprunt à court terme auprès de sociétés associées	-	-	51
Part à court terme des engagements financiers à long terme	3 181	500	825
Total des engagements financiers à court terme	3 181	711	1 178

L'emprunt à court terme de CHF 300 millions auprès de la Trésorerie fédérale représente la part du prêt d'un montant total de CHF 3500 millions octroyé par la Confédération à fin 1997 qui n'a pas été convertie en fonds propres. Voir le tableau consolidé de la variation des fonds propres. Cet emprunt échoit au 30 juin 1998 et est soumis à un intérêt de 1,875%.

Engagements financiers à long terme

Les engagements financiers à long terme consistent en des emprunts non garantis auprès de la Trésorerie centrale des PTT, à taux fixe, libellés en francs suisses.

Au 31 décembre 1997, les échéances pour la période de 1998 à 2003 étaient les suivantes:

en millions de CHF	1995	1996	1997
Avant 1 an	3 181	500	825
Entre 1 – 2 ans	500	1 700	1 250
Entre 2 – 3 ans	1 700	1 750	1 950
Entre 3 – 4 ans	1 250	1 950	1 250
Entre 4 – 5 ans	1 700	1 250	1 000
Après 5 ans	1 000	1 750	750
Total	9 331	8 900	7 025
Part à court terme des engagements financiers à long terme	(3 181)	(500)	(825)
Total des engagements financiers à long terme	6 150	8 400	6 200

Les taux d'intérêt s'échelonnent entre environ 3 et 5,5% avec un taux moyen pondéré de 4,4% en 1997 (5,1% en 1996 et 5,9% en 1995).

21 Autres engagements à court terme

en millions de CHF	1995	1996	1997
Distribution de bénéfice échue (voir la note 1.2)	1 313	616	1 144
Provisions – part à court terme (voir la note 22)	10	17	287
Intérêts échus	341	133	103
TVA due	51	59	57
Charges sociales dues	19	27	29
Provision pour heures supplémentaires et vacances	70	70	79
Charges à payer	313	343	312
Produits reçus d'avance	133	135	192
Part à court terme des engagements de leasing financier (voir la note 24)	-	-	10
Total des autres engagements à court terme	2 250	1 400	2 213

Annexe aux comptes consolidés (suite)

	en millions de CHF		
	1995	1996	1997
22 Provisions			
Programme d'outsourcing (voir la note 9)	-	-	120
Autres provisions	674	715	876
Total des provisions, y compris part à court terme	674	715	996
Moins part à court terme (voir la note 21)	(10)	(17)	(287)
Total des provisions	664	698	709

Les autres provisions comprennent un montant d'environ CHF 300 millions pour les coûts de démantèlement de stations de transmission analogique et la remise en état des propriétés de tiers sur lesquelles ces stations se trouvent. Les coûts totaux sont estimés à environ CHF 400 millions. En outre, les provisions au 31 décembre 1997 comprennent un montant de CHF 84 millions pour des charges de restructuration diverses qui représentent le coût de plusieurs mesures relatives à l'abandon de certaines activités et la rationalisation de plusieurs services et opérations. Voir la note 9.

	en millions de CHF		
	1995	1996	1997
23 Autres engagements à long terme			
Produits reçus d'avance	327	232	148
Dépôts de clients	156	148	137
Divers	34	104	53
Total des autres engagements à long terme	517	484	338

24 Contrats de leasing

En 1996 et 1997, Swisscom a vendu certains équipements techniques dans le cadre de deux transactions distinctes qui ont rapporté CHF 236 millions en 1996 et CHF 213 millions en 1997 (qui se sont soldées par un gain total non réalisé sur vente de CHF 38 millions) et a simultanément conclu des contrats de leasing financier pour ces mêmes équipements. Voir également les notes 17 et 25.

En 1997, les paiements résultant de contrats de leasing financier se sont élevés à CHF 4 millions. Les échéances des redevances futures résultant de contrats de leasing financier non résiliables sont les suivantes:

	en millions de CHF	
	1996	1997
Avant 1 an	4	21
Au cours de l'année 2	17	32
Au cours de l'année 3	18	33
Au cours de l'année 4	18	33
Au cours de l'année 5	18	33
Après 5 ans	209	391
Total des redevances futures	284	543
Moins charges d'intérêts futures	(48)	(94)
Total des engagements de leasing financier, y compris part à court terme (valeur actualisée)	236	449
Moins part à court terme (voir la note 21)	-	(10)
Engagements de leasing financier à long terme	236	439

25 Instruments financiers

Instruments financiers dérivés

Swisscom a conclu des contrats de swaps de devises et des contrats de change à terme pour couvrir les risques de change résultant de deux contrats de leasing libellés en dollars U. S. Au 31 décembre 1997, les engagements de leasing s'élevaient à CHF 449 millions au total (CHF 236 en 1996). La politique de Swisscom est de couvrir toute son exposition aux risques de change résultant de tels engagements à l'aide d'instruments dérivés sur devises, tels que contrats de swaps et contrats de

change à terme. Les conditions des contrats de swaps et des contrats de change correspondent aux conditions des engagements de leasing financier sous-jacents présentés à la note 24. Il s'ensuit que les gains et pertes de change sur les engagements de leasing sont entièrement compensés par les gains et pertes de change sur les instruments dérivés. Swisscom n'effectue pas d'opérations spéculatives au moyen d'instruments dérivés.

Swisscom a une exposition nette à certains risques de change, résultant notamment des règlements des comptes internationaux de télécommunication, dont on attend qu'ils soient payés dans un délai d'un an. Swisscom n'a pas couvert le risque de change inhérent à cette exposition.

Risque de liquidité et risque de crédit

Le risque de liquidité tient compte de l'éventualité que, en raison d'un besoin de liquidités futur, Swisscom soit obligée de vendre des actifs financiers ou des positions dérivées à un prix inférieur à leur valeur sous-jacente ou ne soit pas en mesure de les vendre du tout, ou encore que Swisscom ne dispose pas de fonds suffisants pour respecter une échéance donnée. Afin de limiter ce risque, Swisscom a obtenu des promesses de crédit et suit une politique de gestion de la trésorerie qui requiert le maintien d'un niveau minimum de liquidités.

Le risque de crédit tient compte de l'éventualité qu'une contrepartie ne puisse pas honorer ses engagements financiers envers Swisscom et lui cause ainsi une perte financière. Afin de limiter ce risque, Swisscom suit une politique d'établissement de plafonds de crédits pour les différentes contreparties et s'assure que les plafonds approuvés ne soient pas dépassés de façon significative. Swisscom n'a aucune exposition d'importance significative à l'égard d'un client particulier ou d'une contrepartie particulière et ne connaît aucune concentration majeure de risque de crédit lié à des instruments financiers particuliers.

Valeur de marché des instruments financiers

Le tableau suivant présente une comparaison entre les valeurs comptables et les valeurs de marché des instruments financiers de Swisscom aux 31 décembre 1996 et 1997. Les valeurs comptables sont inscrites au bilan aux positions indiquées. La valeur de marché d'un instrument financier est la valeur à laquelle cet instrument pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction courante entre parties consentantes, hormis une réalisation forcée ou une liquidation.

en millions de CHF	Valeur comptable 1996	Valeur de marché 1996	Valeur comptable 1997	Valeur de marché 1997
Actifs financiers				
Liquidités	685	685	256	256
Titres réalisables	27	27	51	51
Créances résultant de livraisons et prestations et autres montants à recevoir	1 935	1 935	2 064	2 064
Prêts	114	114	208	208
Engagements financiers				
Engagements financiers à court terme ¹⁾	711	734	1 178	1 204
Engagements résultant de livraisons et prestations	1 079	1 079	889	889
Autres engagements à court terme	1 248	1 248	1 983	1 983
Engagements financiers à long terme ¹⁾	8 400	8 952	6 200	6 655
Engagements de leasing financier	236	227	449	444
Provisions et engagements pour pensions	3 737	3 737	2 967	2 967
Autres engagements à long terme	148	148	137	137

¹⁾ La différence entre valeur comptable et valeur de marché relève principalement des variations de taux d'intérêt.

Annexe aux comptes consolidés (suite)

Estimation des valeurs de marché

Créances, charges à payer et engagements à court terme

Compte tenu de la proximité des échéances de ces instruments, leur valeur comptable correspond à une évaluation raisonnable de leur valeur de marché.

Liquidités, titres réalisables, participations et prêts

La valeur comptable des liquidités et des prêts est proche de la valeur de marché.

La valeur de marché des titres réalisables est basée sur les cours boursiers.

Il n'a pas été possible d'évaluer de façon pratique la valeur de marché des participations, car soit elles ne sont pas négociables sur un marché public, soit il n'y a pas de marché liquide.

Engagements de leasing financier, provisions et autres engagements à long terme

La valeur de marché des engagements de leasing financier a été estimée sur la base des paiements futurs attendus, escomptés aux taux du marché. La valeur comptable des provisions et des autres engagements à long terme est proche de la valeur de marché.

Engagements financiers

La valeur de marché des emprunts à taux fixe a été estimée sur la base des paiements futurs attendus, escomptés aux taux d'intérêt du marché.

26 Engagements contractuels et engagements conditionnels

Au 31 décembre 1997, on estime que les engagements contractuels relatifs à des investissements futurs en immobilisations corporelles arriveront à échéance comme suit:

en millions de CHF	1997
En 1998	155
En 1999	67
En 2000	37
Total	259

Au 31 décembre 1997, Swisscom cautionnait divers emprunts de sociétés associées pour un montant maximum de CHF 285 millions.

27 Information sectorielle

La principale activité de Swisscom est la fourniture de services de télécommunication, laquelle représente plus de 90% du total du chiffre d'affaires, du résultat d'exploitation et des actifs nets. Swisscom déploie son activité essentiellement en Suisse, qui est traitée dans la présentation des résultats comme une seule région géographique.

28 Direction et conseil d'administration

En 1997, la rémunération de la direction et du conseil d'administration s'est élevée à CHF 4 millions.

29 Filiales et sociétés associées d'importance significative

Raison sociale	Siège, Pays	Participation en pour-cent	Méthode de consolidation
Suisse:			
Balcab AG	Bâle, Suisse	29,7	équivalence
Billag AG	Berne, Suisse	100	globale
Cablecom Holding AG ¹⁾	Frauenfeld, Suisse	32	équivalence
Comfone AG ¹⁾	Muri (Berne), Suisse	50	équivalence
Hôtel du Parc SA Martigny	Martigny, Suisse	45,45	équivalence
Hotel Seedamm AG	Freienbach, Suisse	40	équivalence
Infonet (Schweiz) AG ²⁾	Berne, Suisse	90	globale
Swiss Clearline AG	Muri (Berne), Suisse	100	globale
Swisscom Immobilien AG	Berne, Suisse	100	globale
Swisscom Immobilien Invest AG	Berne, Suisse	100	globale
Autres pays:			
JászTel Rt. ¹⁾	Jászberény, Hongrie	50	équivalence
Mutiara Swisscom Berhad ¹⁾	Kuala Lumpur, Malaisie	30	équivalence
Sterling Cellular Limited ^{1) 3)}	New Delhi, Inde	32,51	équivalence
Swisscom North America, Inc.	Washington D.C., USA	100	globale
Swisscom S.p.A.	Milan, Italie	100	globale
Swisscom Telekommunikations GmbH	Vienne, Autriche	100	globale
Telecom FL AG	Vaduz, Liechtenstein	100	globale
TelSource N.V. ^{1) 4)}	Den Haag, Pays-Bas	49	équivalence
tesion, GmbH & Co. KG ¹⁾	Stuttgart, Allemagne	50	équivalence
Unisource N.V. ¹⁾	Hoofddorp, Pays-Bas	33,3	équivalence

¹⁾ Coentreprise.

²⁾ Détient la participation dans Infonet Service Corporation. Voir la note 18.

³⁾ Détendue par l'intermédiaire de Mobilvest Ltd., une participation appartenant entièrement à Swisscom.

⁴⁾ Détient la participation dans SPT. Voir la note 18.

Bilan de Swisscom SA (société-mère)

Swisscom SA

Rapport de l'organe de révision

A l'actionnaire et au
Conseil d'administration
de Swisscom SA
Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié le bilan d'ouverture et les notes d'accompagnement de Swisscom SA au 1^{er} janvier 1998.

La responsabilité de l'établissement de ce bilan et des notes d'accompagnement incombe au conseil d'administration, alors que notre mission consiste à vérifier ce bilan et ces notes d'accompagnement et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession valables en Suisse, qui requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans le bilan et les notes d'accompagnement puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes du bilan et les indications fournies dans les notes d'accompagnement en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation du bilan et des notes d'accompagnement dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, le bilan et les notes d'accompagnement sont conformes à la loi et aux statuts de la société.

Revisuisse Price Waterhouse AG

Peter Wittwer

Julie Fitzgerald

Berne, le 12 juin 1998

Swisscom SA

Bilan d'ouverture de la société-mère

en millions de CHF	Note	Au 1 ^{er} janvier 1998
Actif		
Actif circulant		
Liquidités		248
Titres réalisables		51
Créances résultant de livraisons et prestations		2 054
Stocks		169
Autres actifs		2 416
Total de l'actif circulant		4 938
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles		9 074
Participations	7	1 304
Autres immobilisations		213
Total de l'actif immobilisé		10 591
Total de l'actif		15 529
Passif		
Engagements à court terme		
Engagements financiers à court terme		362
Engagements résultant de livraisons et prestations		893
Autres engagements à court terme		2 770
Total des engagements à court terme		4 025
Engagements à long terme		
Engagements financiers à long terme		7 464
Provisions		1 504
Autres engagements à long terme		386
Total des engagements à long terme		9 354
Total des fonds étrangers		13 379
Fonds propres		
Capital-actions	2	1 650
Réserves légales	3	500
Total des fonds propres		2 150
Total du passif		15 529

Principes comptables

Le bilan d'ouverture de Swisscom SA a été dressé conformément aux dispositions relatives à l'établissement des comptes du code des obligations suisse.

L'annexe qui suit fait partie intégrante de ce bilan

Swisscom SA

Annexe au bilan d'ouverture de la société-mère

1 Généralités

Le bilan au 1^{er} janvier 1998 de Swisscom SA, la société-mère, est conforme aux dispositions légales du Code des obligations suisse. Comme Swisscom SA a été constituée en société anonyme avec statut spécial le 1^{er} janvier 1998, ce rapport ne contient aucun bilan antérieur à cette date. Pour d'autres informations, voir la note 1 relative aux comptes consolidés.

2 Capital-actions et capital-actions conditionnel

Au 1^{er} janvier 1998, le capital-actions émis était constitué de 33 000 000 d'actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 50 chacune. Au 31 décembre 1997, aucune des 1 200 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 50 chacune constituant le capital-actions conditionnel n'avait été émise. Le nombre d'actions et leur valeur nominale seront déterminés et ajustés de manière définitive avant l'introduction en Bourse prévue.

3 Réserves légales

Des dividendes ne peuvent être prélevés que sur les bénéfices reportés et les autres réserves constituées à cet effet. Tant qu'elle ne dépasse pas la moitié du capital-actions, la réserve légale ne peut être employée à des fins de distribution de bénéfices; elle ne peut être utilisée que pour couvrir des pertes. Selon une pratique courante, les actionnaires peuvent par la suite décider de transférer aux bénéfices reportés la partie des réserves légales qui dépasse la moitié du capital-actions, dans le cas présent CHF 825 millions.

4 Engagements contractuels et engagements conditionnels

Voir la note 26 relative aux comptes consolidés.

5 Contrats de leasing

Les biens acquis en vertu de contrats de leasing par lesquels tous les risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés de manière substantielle du bailleur au preneur sont traités comme leasing financier. Les redevances de leasing opérationnel sont traitées comme des charges de locations et imputées directement au compte de résultat. Les engagements de leasing financier sont compris dans les engagements financiers à long terme. Pour d'autres informations, voir les notes 2.10 et 24 relatives aux comptes consolidés.

6 Prévoyance professionnelle

Les autres engagements à court terme comprennent un engagement de CHF 151 millions envers la CFP. Pour d'autres informations, voir la note 7 relative aux comptes consolidés.

7 Participations

Voir les notes 18 et 29 relatives aux comptes consolidés. Les soldes de comptes et les transactions d'importance significative avec des participations et des coentreprises sont présentés séparément dans les comptes consolidés comme éléments relatifs à des sociétés associées.

8 Parties liées

Voir la note 2.21 relative aux comptes consolidés.

Contact

Swisscom SA
Corporate Communications
Viktoriastrasse 21
Case postale
CH-3050 Berne
Tél. +41 31 342 36 78
Fax +41 31 342 27 79
Internet: <http://www.swisscom.ch>
E-Mail: swisscom@swisscom.com

Investor Relations

Curd-Hasso von Flemming
Tél. +41 31 342 64 10
Fax +41 31 342 64 11
E-Mail: Curd-Hasso.vonFlemming@swisscom.com

